



VERSAILLES

Plan Local d’Urbanisme

Plan des zones
d’assainissement n° 4-b-6



-Délimitation des zones
d’assainissement collectif
et non collectif, en application
de l’article L.2224-10 du code général
des collectivités territoriales



Echelle : 1/ 10 000 ème

Plan d’Occupation des Sols

Publié le 28/07/81
Approuvé le 25/06/84
Révisé le 18/12/87
Révisé le 20/11/92
Révisé le 23/10/98
Modifié le 26/01/01

Modifié le 20 juin 2024
Mis en compatibilité le 30 mars 2022
Modifié le 19 juin 2025

Plan Local d’Urbanisme

Prescription le 17/12/01
Arrêté le 28/04/03
Approuvé le 08/09/06
Mis à jour le 26 janvier 2017
Mis à jour le 12 octobre 2017
Mis à jour le 06 février 2020

Ville de Versailles
Direction de l’Aménagement de la Cité

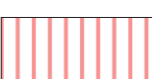
4, avenue de Paris
78 000 VERSAILLES
Tél : 01 30 97 82 01

Société de Conseil en Urbanisme
Réalizations et Etudes

6 bis Grande-Rue - 78290 Croissy-sur-Seine
Tél : 01 30 09 68 00
E-mail : scure1@club-internet.fr
www.scure.net



LÉGENDE

 Zone d’assainissement collectif

 Zone d’assainissement non collectif